



Monsieur GOBLET Christian
Madame GRIMARD Françoise
Rue des Quairelles 19

5650 WALCOURT

Votre courrier du

Votre référence :

Notre référence :

Annexe(s) :

49122809185/C8/MCB

Page 1/2

Malmedy, le 10 juin 2021

PROPOSITION D'ACCORD

Exercice d'imposition 2019 (revenus de 2018)

Suite à la vérification de votre situation fiscale, les points suivants doivent être rectifiés.

Pour l'année 2018, vos droits d'auteur obtenus pour votre logiciel « ARCH management » s'élève à 25 % du chiffre d'affaires de la société SC Micro Construct Services pour la vente de licences de ce logiciel.

Le chiffre d'affaires déclaré est de 91.059,77 € et non 93.581,07 € comme repris.

Le montant des droits d'auteur s'élève donc à : $91.059,77 * 25\% = 22.764,94$ € et non 23.395,27 € soit une différence de 630,33 €

Le total des droits d'auteur perçus en 2018 s'élève dès lors à 57.726,34 € au lieu de 58.356,67 €.

La différence sera ajoutée à vos revenus de dirigeant d'entreprise.

L'imposition sera établie comme suit :

Droits d'auteur :	57.726,34 code 1117
Revenus de dirigeant d'entreprise :	28.088,29 code 1400

Les autres éléments restent provisoirement inchangés.

En cas d'absence de déclaration ou en cas de déclaration incomplète ou inexacte, les impôts dus sur la portion des revenus non déclarés sont majorés d'un accroissement d'impôt fixé d'après la nature et la gravité de l'infraction, selon une échelle dont les graduations sont déterminées par le roi et allant de 10 à 200% des impôts dus sur la portion des revenus non déclarés. (*Application article 444 CIR/92*)

- Nature de l'infraction : déclaration inexacte
- Gravité de l'infraction : sans intention d'éviter l'impôt
- Rang de l'infraction : 1^{ère}
- Taux de l'accroissement : 10%



Marie-Claire BERNES
Tél. : +32 (0)257/71388 GSM : 0471/252797
E-mail : pme.liege.controle8@minfin.fed.be



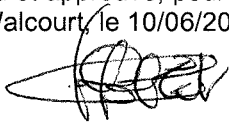
Consultez votre dossier en ligne sur
www.myminf.be

Répondre en ligne ?

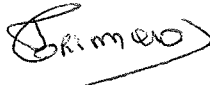
Envoyez votre réponse via MyMinfin.be (> Se connecter au nom d'une entreprise > Mes interactions > Répondre à une lettre).

Téléchargez le formulaire de réponse et les annexes dans 1 seul PDF et mentionnez le code du service <749> et la référence <49122809185/C8/MCB>.

Lu et approuvé, pour accord
Walcourt, le 10/06/2021



Christian GOBLET



Françoise GRIMARD